

ID: 084-258402346-20190328-2019_CS_27-DE



Membre des réseaux Réserve de biosphère (Unesco) Géoparc mondial Unesco Charte européenne du tourisme durable (Europarc)

Une autre vie s'invente ici

Délibération 2019 CS 27 du Comité Syndical

du Parc naturel régional du Luberon

Objet: « ECONOMISON L'EAU! »: 3^E PROGRAMME D'ACTION - DEMANDE DE FINANCEMENT

L'an deux mille dix-neuf et le 28 mars à 17 h, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 22 mars 2019, se sont réunis à la Maison du Parc à Apt sous la présidence de Dominique SANTONI.

Le guorum était atteint avec 63 présents (44) ou représentés (19) pour 51 requis.

Etaient présents:

Mesdames, Danièle NEGRIN, Geneviève JEAN, Valérie DELONNETTE, Anne-Cécile REUS, Nadine SARTO-BARANCOURT, Marie-Thérèse CARMAGNOLE, Anne-Marie CHEYREZY, Yolande PRIMO, Mireille BOR, Marie-Claire FEREOUX, Marie-Elisabeth CHRISOSTOME, Paule DAPRES, Gisèle MAGNE, Catherine SERRA, Sabine GATIN, Dominique SANTONI, Sylvie FARE, Nathalie CZIMER-SYLVESTRE, Elisabeth AMOROS.

Messieurs Mickaël CAVALIER, Roland PETIET, André BERGER, Paul GRANIER, Alessandro POZZO, Jacques DECUIGNIERES, Jean-Pierre LEROUX, Claude BADOC, Alain CAHOUR, André BOUFFIER, Alain DEILLE, Bernard FRAYSSINET, Pierre BENAS, François DUPOUX, Gérard MATHERON, Jean-Pierre PEYRON, Ludovic BONNET, Alain SAGE, José YEVENES, Serge SARDELLA, Stéphane SAUVAGEON, Jean-Alexandre MOUSSET, Frédéric SACCO, Paul FABRE, Christian CHENEZ.

Avaient donné pouvoir :

Mesdames

Mariane DOMEIZEL à Geneviève JEAN Jacqueline COMBE à Valérie DELONNETTE Gaëlle LETTERON à Nadine SARTO-BARANCOURT Christiane NAJI à Gisèle MAGNE Roselyne GIAI-GIANETTI à Stéphane SAUVAGEON Jacqueline BOUYAC à Nathalie CZIMER-SYLVESTRE Suzanne BOUCHET à Elisabeth AMOROS

Messieurs

Sergio ILOVAISKY à Mickaël CAVALIER Michel RUFFINATTI à Roland PETIET Félix BOREL à Alain SAGE Philippe ROUX à Jacques DECUIGNIERES Christian AUTARD à André BERGER Didier PERELLO à Jean-Pierre LEROUX Francis FARGE à Claude BADOC Christian RUFFINATTO à Alain CAHOUR Jérôme DE LUCA à Sabine GATIN Pascal DEPOISSON à Mireille BOR Philippe DAUMAS à Paule DAPRES

Jean-François LOVISOLO à Dominique SANTONI

Était également présente : Isabelle CHANOURDIE, suppléante de la commune d'Ansouis

Etaient excusés: Mesdames Danielle BRUN, Noëlle TRINQUIER.

Messieurs Rémy RAYE, Christian MOUNIER, Max RASPAIL, Julien AUBERT.

Parc naturel régional du Luberon • 60 place Jean-Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex Tél: 04 90 04 42 00 • contact@parcduluberon.fr • 🚮 • www.parcduluberon.fr



ID: 084-258402346-20190328-2019_CS_27-DE

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la Charte du Parc naturel régional du Luberon adoptée par décret du 20 mai 2009 ;

Vu le SDAGE 2016/2021 et le classement en bassins déficitaires du Calavon, du Largue et du Lauzon ;

Vu le Schéma d'Orientation pour une Utilisation Raisonnée et Solidaire de la ressource en Eau (SOURSE) de la Région Provence-Alpes-Côte-D'Azur lancé en 2009 ;

Vu le classement en Zone de Répartition des Eaux (ZRE) du bassin du Calavon Coulon (en cours) et ceux du Largue et du Lauzon le 6 avril 2010 ;

Vu le Schéma d'aménagement de la Gestion de l'Eau (SAGE) du Calavon Coulon approuvé le 23 avril 2015 ;

Vu la Charte d'engagement du Contrat de Gestion du Largue (2012/2018) et le Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) du Largue approuvé le 27 avril 2018 ;

Après en avoir délibéré, le Comité syndical à l'unanimité :

- APPROUVE la mise en œuvre de cette opération et son plan de financement ci-après ;

Dépenses prévisionnelles (en euros)		Recettes prévisionnelles (en euros)	
Mise en place service	30 000	Agence de l'Eau dans le cadre de l'appel à projet «"Economiser l'eau" (50% du TTC)	42 000
Budget Formations	16 000	Région PACA (30% du TTC)	25 200
Budget communication/sensibilisation grand public	28 000	Participation Parc (crédits) (20% du TTC)	16 800
TVA (non récupérable)	14 000	Récupération FCTVA	,
Total	84 000	Total	84 000

La part relative à l'autofinancement sera ventilée ultérieurement via la contribution des collectivités territoriales en charge de la gestion de l'eau via un conventionnement avec le PNRL.

- AUTORISE Madame la Présidente à solliciter l'aide financière de l'Agence de l'Eau et de la Région PACA conformément au plan de financement;
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La Présidente,

Dominique SANTONI